AR Prefecture
046-214600017-20260420-2026_34-DE
Reçu le 23/04/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	12
• votants	15
• absents	3
• exclus	

De la commune d'Albas — DELIBERATION N° 2026-34

Séance du 20 avril 2026 — à 18 heures 00

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. Nom : ALAUX
Prénom : Jean-Pierre

Objet

Vote des subventions aux associations

Étaient présents :

Mmes Mie BEAUVILLAIN, Noémie BOUYEUX, Laura HESLENFELD, Marie-France QUEBRIAC, Melha MAMMERI, Catherine PREVOT, Pauline ROBEDAT, Jolanda VAN DE LAAR.

MM. Jean-Pierre ALAUX, Jérôme COUTURE, Marc DECOUDIN, Didier GUYOT.

Représentés :

Daniel ROUDIEREa donné pouvoir à Jean-Pierre ALAUX
Lionel CURT a donné pouvoir Pauline ROBEDAT
Dominique FLERON a donné pouvoir à Catherine PREVOT

Secrétaire de séance :

Mme Nom : PREVOT
Prénom : Catherine

Le Maire présente au Conseil Municipale les propositions d'attribution pour 2026.

Le Conseil municipal procède au vote, association par association *(cf.page jointe).*

M. Didier GUYOT Président de l'association "Jeux Bulles"; n'a pas pris part au vote.
M. Marc DECOUDIN, Président de "Albas Patrimoine" n'a pas pris part au vote.

A l'issue de ces votes, le Conseil municipal adopte la liste B8-annexée au budget 2026 par 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

AR Prefecture

046-214600017-20260420-2026_34-DE
Reçu le 23/04/2026

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

De Cahors

le

Publié ou notifié le

Fait à Albas
Le 22 avril 2026

Le Maire

MAIRIE D'ALBAS
46140 (LOT)